



# Projet d'orientations stratégiques en action sanitaire et sociale 2026 – 2030

## 3 ENJEUX MAJEURS QUI ONT UN IMPACT STRUCTURANT SUR LES POLITIQUES D'ASS ET DE PRÉVENTION

➔ **L'enjeu d'accompagnement des transformations de l'agriculture et des crises agricoles** dans une approche de promotion du bien être agricole, et donc de prévention du mal-être agricole, avec un positionnement réaffirmé sur la question de l'emploi agricole

➔ **L'enjeu d'accompagnement des transformations des territoires ruraux**, avec l'ambition de devenir le régime de la ruralité par délégation des pouvoirs publics au titre d'un mandat, et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie essentielles par l'aide à l'émergence de nouveaux services aux habitants (services aux familles, bien vieillir, insertion et emploi, santé globale (one health) ...)

➔ **L'enjeu d'accompagnement des transformations de la protection sociale** dans une perspective d'aller-vers et de lutte contre le non recours, en inter-régime et en préfiguration de la solidarité à la source

## LE CONTEXTE : LES REFORMES LANCEES PAR LES POUVOIRS PUBLICS

- la loi Plein Emploi et la création de France Travail,
  - le service public de la petite enfance,
  - le service public départemental de l'autonomie et la cinquième branche,
  - le pacte des solidarités,
  - la stratégie nationale de santé et la priorité consacrée à la prévention,
  - la grande cause nationale santé mentale en 2025...
- L'obtention par le régime général d'avancées inédites en matière de trajectoire de moyens consacrés à l'ASS et à la prévention à l'occasion du renouvellement des COG en 2023.

➔ Face à ces enjeux, il est proposé de **confirmer l'ancrage territorial de l'action sanitaire et sociale** en l'adaptant aux contextes propres à chacune des MSA dans le respect des choix politiques portés par les élus, tout en consolidant la logique de socle commun autour d'orientations stratégiques faisant l'objet d'une déclinaison opérationnelle à travers un **plan national d'action sanitaire et sociale**.

## LE PLAN NATIONAL ASS



Il a vocation : -

- à **décliner la trajectoire budgétaire pluriannuelle** du fonds national d'action sanitaire et sociale,
- à **identifier les priorités** en matière d'interventions sociales et de prestations extra légales,
- à **partager les outils de suivi** permettant de consolider l'action globale du réseau, de **diffuser les bonnes pratiques** et de les **valoriser auprès des pouvoirs publics et des partenaires** au bénéfice de l'institution.

**L'ancrage territorial de l'action sanitaire et sociale des MSA**, fondé sur la clef de voûte que constitue le **développement social local** s'inscrit par ailleurs plus globalement dans un contexte de renforcement des partenariats avec les réseaux d'acteurs ruraux, comme en témoignent notamment les conventions récemment signées avec l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) autour du programme **France Ruralités**, et avec l'association des maires ruraux (AMRF).



# ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE AGRICOLE

## Faire face aux crises agricoles et renforcer la prévention du mal-être agricole

- **Améliorer la prévention primaire et le repérage précoce des risques de mal-être**

Mesures clés : consolider le réseau des sentinelles et améliorer la formation

- **Développer l'aide au répit sous toutes ses formes**

Mesures clés : développer le recours aux services de remplacement, consolider le soutien psychologique, pérenniser l'aide au répit administratif

## Accompagner les transformations de l'emploi agricole et favoriser l'insertion durable

- **Consolider la prévention de la désinsertion professionnelle**

Mesures clés : mieux cibler les actions de prévention et diversifier les outils de remobilisation

- **Promouvoir un accompagnement adapté des bénéficiaires du revenu de solidarité active**

Mesure clé : favoriser la délégation de l'accompagnement par les MSA pour le compte des Départements

- **Soutenir l'insertion par l'activité économique dans l'emploi agricole et rural**

Mesure clé : consolider le programme Inclusion et Ruralité

## Promouvoir une alimentation durable et solidaire

- **Lutter contre la précarité alimentaire**

Mesure clé : soutenir l'aide alimentaire sous toutes ses formes

- **Accompagner les expérimentations innovantes en matière de solidarités alimentaires**

Mesure clé : porter avec la branche famille du régime général le programme Alimentation durable et solidaire

# CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES RURAUX EN FAVORISANT LE BIEN VIVRE EN MILIEU RURAL

## ➔ Développer les services aux familles pour grandir en milieu rural dans les meilleures conditions

- Contribuer au déploiement du service public de la petite enfance
- Favoriser l'engagement et l'accès à l'autonomie des jeunes
- Prévenir les ruptures familiales et soutenir la parentalité

*Mesure clé : consolider le programme Grandir en milieu rural*

## ➔ Préserver l'autonomie des personnes et favoriser le Bien vieillir en milieu rural

- Contribuer au déploiement du service public départemental de l'autonomie
- Consolider l'accompagnement à domicile à travers une mission nationale dédiée
- Promouvoir l'habitat intermédiaire

*Mesures clés : créer une mission nationale dédiée à l'accompagnement à domicile, créer le programme Bien vieillir en milieu rural*

## ➔ Favoriser les solidarités en proximité et susciter l'innovation sociale

- Lutter contre la pauvreté et l'isolement
- Favoriser l'accès à la santé et à la mobilité
- Renforcer le soutien aux aidants
- Consolider le soutien à l'animation de la vie sociale en milieu rural

*Mesures clés : consolider le programme DECLIC, généraliser le programme Bulle d'air*